

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19959 - 77ÈME ANNÉE

La recomposition du paysage aérien dans notre région

Le défi de développer des compagnies aériennes à partir d'aéroports-terminus



A partir d'aujourd'hui et jusqu'à demain se tient le Forum Aéro-tech sur le site de la base aérienne militaire de Gillot. Cette manifestation est doublée par un forum virtuel sur les métiers de l'aérien. Les deux événements constituent le 1er Forum aéronautique de l'océan Indien qui a commencé par une séquence lundi à Mayotte, précédant les deux jours à La Réunion.

Cet événement intervient à un moment charnière pour le secteur aérien de notre région. La crise COVID a en effet mis en évidence la fragilité structurelle des trois grandes compagnies de la région, Air Mauritius, Air Madagascar et Air Austral. Ces sociétés paient cash les

conséquences d'une politisation de leur gestion, aspect qui sera abordé dans un prochain article.

Pour l'immédiat, le premier volet de ce dossier porte sur la réalité géographique et politique de notre région, et ses répercussions dans le domaine de l'aérien.

À la différence de bien d'autres régions, celle composée par Madagascar, La Réunion, Maurice, les Comores et les Seychelles ne constitue pas un carrefour des échanges internationaux. Cela est dû à une situation géographique.

Chacun a pu constater l'impressionnant développement des compagnies du Golfe durant ces dernières

années. Emirates, Etihad et Qatar Airways jouent dans la cour des grands et constituent des compagnies qui, par leurs commandes, pèsent beaucoup dans le secteur de l'aéronautique. Ce développement résulte avant tout de la situation géographique des pays hébergeant ces compagnies. Le Moyen-Orient se situe en effet à égale distance de l'Asie de l'Est, de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Afrique australe. Les aéroports du Golfe ont donc les atouts nécessaires pour constituer des hubs mondiaux alimentés par des gros porteurs dernier cri.

**Notre région :
un terminus de ligne**

A un degré moindre, la croissance d'Ethiopian Airlines repose sur le même atout. La situation géographique de l'Ethiopie en fait une plaque tournante des échanges entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Ainsi pour se rendre en Europe depuis La Réunion, il existe l'alternative de se passer par Madagascar, de prendre un vol Ethiopian pour Addis Abéba et ensuite une correspondance pour l'Europe.

Or, notre région constitue un bout de ligne. Elle est trop excentrée par rapport aux principaux flux d'échanges mondiaux. Par conséquent, les compagnies de notre région sont prisonnières de cette contrainte géographique qui a des répercussions sur leur trafic. Leurs vols accueillent donc des personnes devant se rendre dans un des pays de notre région pour affaire, tourisme ou raison familiale. Une exception notable à cette règle était la ligne ouverte par Air Austral entre notre île et Nouméa en passant par Sidney. Ceci permettait de capter une partie du trafic entre l'Europe et l'Australie, et donc de transporter des passagers qui n'avaient pas pour but de se rendre dans notre région.

Offre insuffisante pour le tourisme

Notre région n'est pas seulement un bout de ligne, elle est également une région où la production de richesse vient essentiellement des services et non pas de l'industrie ou des produits de la terre, à l'exception de Madagascar. Mise à part pour la Grande Île où les grandes

puissances actuelles et du passé jouent des coudes, les investisseurs ne se bousculent pas.

Cela signifie que le développement de l'aérien dans notre région dépend essentiellement du tourisme et de l'affinitaire. Le premier point dépend uniquement de la capacité d'accueil. Si Emirates a décidé de desservir Maurice, c'est parce que cette compagnie a la certitude d'avoir un trafic suffisant pour assurer un vol quotidien entre son hub et l'aéroport de Plaisance. Ce qui signifie que si Emirates ne se pose pas à La Réunion, c'est bien parce que le secteur du tourisme n'est pas à la hauteur en termes d'offres selon ses critères.

Le problème du statut de La Réunion et des prix des billets

Le second point, l'affinitaire, dépend des liens familiaux. Mais ce trafic doit faire face à d'importants obstacles dans notre région. Tout d'abord, de par son statut de département français, La Réunion ferme la porte à l'entrée de toutes les personnes ayant un lien affinitaire avec La Réunion à l'exception des citoyens d'un pays de la lointaine Union européenne. Des conditions drastiques sont imposées aux citoyens des pays les plus proches de La Réunion, avec un visa cher qui ne peut être demandé que dans un consulat français avant le départ et pas à l'arrivée à l'aéroport, et difficile à obtenir auquel peut s'ajouter l'humiliation d'avoir à compter l'argent dont on dispose au regard de tous au moment du contrôle de la

douane.

L'autre obstacle est le prix des billets. La mise sous tutelle d'Air Madagascar par Air Austral s'était accompagnée de la disparition de toute concurrence sur les liaisons entre La Réunion et le pays qui a le plus contribué à son peuplement. Le prix d'un vol pour Madagascar a ainsi dépassé celui d'un trajet pour la France, avec, cerise sur le gâteau, l'impossibilité de bénéficier de l'aide au voyage de la Région qui se limite aux déplacements entre La Réunion et la France. Les tarifs des compagnies de notre région sont donc plus adaptés au niveau de revenu occidental qu'à celui qui existe réellement ici.

Des réussites malgré les contraintes

Ces contraintes géographiques, politiques et économiques s'imposent à toute compagnie aérienne basée dans notre région. Ceci n'a pas empêché de belles réussites comme le début d'Air Madagascar ou le développement d'Air Austral jusqu'en 2010. Ceci était dû au professionnalisme des équipes qui s'appuyaient sur une expertise rare : la connaissance du transport aérien. Mais comme le montre l'histoire, ces réussites sont fragiles et il suffit que des politiques s'improvisent dirigeant de compagnie aérienne pour que la catastrophe survienne.

À suivre

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Harcèlement scolaire, ça suffit

« Elle était victime de harcèlement ». Ce jeudi 30 septembre, Chanel, 12 ans, a mis fin à ses jours chez elle, à Frévent dans le Pas-de-Calais. Il s'agirait du 18e suicide d'enfant depuis le 1er janvier 2021, selon les informations de l'association Hugo !, créée par Hugo Martinez, un ancien élève harcelé.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence peut se retrouver au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. On parle alors de harcèlement scolaire. Dans ce milieu, le harcèlement est un rapport de force et de domination répétitif qui se caractérise sous différentes formes qui peuvent se cumuler contre la victime : intimidations, insultes, menaces, moqueries, humiliations, chantages, agressions physiques, racket, rejet social, mise à l'écart, jeux dangereux...

Il y a 3 caractéristiques au harcèlement en milieu scolaire. D'abord la violence qui se caractérise par un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes. Ensuite, la répétitivité, il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période. Enfin, l'isolement de la victime, la victime est souvent isolée et dans l'incapacité de se défendre. Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que l'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux), Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée, un handicap (physique, psychique ou mental), un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement), l'appartenance à un groupe social ou culturel particulier, des centres d'intérêts différents. Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

Le cyberharcèlement est une forme récente de harcèlement reposant sur l'usage d'internet et des nouvelles technologies de communication (réseaux sociaux, téléphones portables, blogs, e-mails). Ce type de harcèlement est favorisé par l'anonymat et l'absence de contrôle d'identité qui permettent aux harceleurs d'agir en toute

discretion. Il se concrétise par la réception répétée de messages provenant de différentes sources, dont le contenu est teinté de menaces, d'intimidations, d'insultes, de chantage ou par la diffusion d'images humiliantes. Ces messages sont parfois accompagnés d'un rejet et d'un isolement de la victime à l'école ou dans d'autres lieux de socialisation. Les conséquences du harcèlement scolaire peuvent être graves et multiples, par exemple : décrochage scolaire voire déscolarisation, désocialisation, anxiété, dépression, somatisation (maux de tête, de ventre, maladies), conduites autodestructrices, voire suicidaires. Outre les effets à court terme, le harcèlement peut avoir des conséquences importantes sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent, par exemple : sentiment de honte, perte d'estime de soi, difficulté à aller vers les autres et développement de conduites d'évitement. S'ils ne sont pas pris en compte, ces effets peuvent se prolonger à l'âge adulte.

Certains veulent la criminalisation, mais ce ne serait qu'un crime réactionnel difficile à prouver. A la rentrée s'est propagé un ahtag #2010#, pour stigmatiser les jeunes qui entrent en 6e. Ce n'est là qu'un exemple de campagne de harcèlement viral. Ce mal n'a ni nom ni cause. Mais il peut tuer. Au lieu de criminaliser, il faudrait recruter des professionnels au sein des établissements scolaires. Les gouvernements libéraux ont vidé peu à peu les écoles des professionnels non enseignants pour des raisons de coût. Pourtant, dans cette période difficile pour nos enfants, ils ont besoin d'infirmière scolaire, de conseiller d'éducation, de psychologue, d'agent de médiation. En bref, pour lutter contre le harcèlement il faut des adultes formés au contact de nos enfants. Alors au lieu de faire des lois inapplicables, il est primordial de faire un grand plan d'embauche de professionnels fonctionnaires dans les établissements scolaires, et pas seulement en zone prioritaire. C'est cela aussi l'Egalité Républicaine.

« L'école est le berceau de la République » Lionel Jospin

David Gauvin

Oté

Kissa sa la sov noute lang kréol si èl té dann danzé ? Si la pa lo pèp rényoné par li minm – morso niméro 3

Dann dézyèm morsso mwin la komanss anparl azot la lite global parti kominist la améné dann son konba pou lotonomi avèk troi fèr d'lanss : la lite politik, la lite kiltirel épi la lite sosyal po l'égalité. In légzanpe va pèrmète anou myé ésplik sa... zot i koné dann lo parti néna in sélil do baze : sa téi apèl sélil avèk in nom déyèr. Mwin lété dann sélil : Eliard Laude. In sélil l'avé in plass li té réini : lo pli souvan té la kaz in kamarade.

Li l'avé son rol politik : in rényon par moi, avèk in résponsab souvan in dirizan épi li téi réini kan l'avé in zéléksyon mé pa solman, pou in rényon piblik épi pou donn lo nom bande demoune té sava tienbo biro. Li l'avé son rol kiltirèl : prépar la fète témoignages, suiv la vante vignete, l'apéritif fin d'ané, défoi mèm téi fé sérémoni, par plass téi fé maloya dann la kour-la. In role sosyal : té la téi sign bande mossion(mi rapèl sète dsi la défanss la laïssité) é kan la mète sindika lo militan kominist téi shanj an militan sindikalist kissoi ouvriyé, kissoi plantèr. San obliye la rénion l'UFR. Kan la fé lorganizassion bande jenn kissoi l'ODJR (organisation de la jeunesse réunionnaise) mèm lo FJAR (front de la jeunesse autonomiste de La Réunion) son rényon téi fé la mèm.

Zot i oi kan mwin téi anparl azot la lite global, lété pa pou pass la pintire.

Alor forséman kan ni parl la lang épi la kiltir rényonèz dann bande sélil téi fé in gran travaye lésplikassion é téi pass ankòr myé kan lété lo dirijan téi vien porte la bone parol-souvan défoi apré in sèssion komité dirèktèr (santral). Alon pa obliye sé lo parti an promyé la anparl la lang (véikilèr) dann son kongrè l'ané 1959 alor sa l'avé son poi pou dézanklav la tête bande militan dann in parti vivan é popilèr. Alon pa obliye zoinal « Témoignages » zournal politik, zournal sosyal, zoinal kiltirèl téi rante dann pliss sink mil kaze demoune momandoné. San obliye léshanj o t'an ba, ba z'an-o vi lo santralism démokratik dann parti kominis rényoné-kominis é rényoné.

La pankor fini

Justin